

Association des Directeurs des Affaires Culturelles des Grandes Villes et Agglomérations de France



Qui sommes-nous ?

Créée à la fin des années 1990 par Jean-Jacques Aillagon et quelques directeurs des Affaires Culturelles, l'association réunit les DAC des villes et agglomérations de plus de 100 000 habitants, sur l'ensemble du territoire national.

L'association est le témoin privilégié des changements et évolutions des pratiques culturelles en milieu urbain en France. Elle observe et analyse les enjeux liés à la métropolisation des territoires et à la répartition des compétences culturelles qui en résulte, à la mise en place de schémas d'EAC, à la prise en compte du patrimoine, de la création et de la diffusion dans les projets urbanistiques, au rôle de la culture dans la construction et l'attractivité de villes participatives et interculturelles.

Pourquoi et comment adhérer ?

Au travers de temps d'échanges réguliers et de contacts permanents, l'ADAC GVAF permet de mettre en commun les expériences de ses adhérents pour :

- Porter une réflexion nationale sur les politiques dans les grandes villes et agglomérations ;
- Apporter une expertise et porter une voix sur les enjeux culturels en lien avec l'association France Urbaine ;
- Mettre en place des instances collectives pour contribuer au travail porté par les institutions et instances nationales ;
- Tisser des liens avec les collectivités ou associations à l'international.
- Contribuer aux dynamiques entre les différents niveaux de collectivités.

L'ADAC GVAF, une association membre du réseau FNADAC

Depuis 2009, la Fédération Nationale des Associations de DAC rassemble 11 associations et plus de 350 DAC et professions assimilées.

Elle a pour objectif d'être un carrefour d'entraide et de porter la voix des professionnel.le.s généralistes des politiques culturelles territoriales dans le débat national. Elle produit entre autres les Assises des DACs tous les deux ans.

Cet évènement rassemble plus de 500 participants.

En adhérant à l'ADAC GVAF, vous avez également accès à

- Un accès privé au réseau social *Nous Ensemble*
- Une veille sur les politiques culturelles, les actualités du secteur, les mobilités professionnelles...
- Une réduction sur votre inscription aux Assises.

Le conseil d'administration de la FNADAC est composé de 4 représentant.e.s de chaque association membre.

Rejoindre l'association permet également de vous investir dans la fédération si vous le souhaitez.

Nous contacter

Gilles Guey, DAC de Roubaix

@ DACgrandesvilles@gmail.com

@ fnadac.contact@gmail.com

ADAC
GVAF

FNA
DAC

